

# magazine

Le magazine d'information sur le système européen de transfert de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels.

02 L'heure des questions

04 Séminaire personnalisé à Ljubljana

07 Le nouveau site Web d'ECVET TEAM et son évaluation prochaine : vous avez la parole

09 Les séminaires thématiques « Acquis d'apprentissage » et « Enseignants et formateurs »

12 Les acquis d'apprentissage ne sont pas prêts de disparaître, mais le chemin à parcourir reste long

14 ECVET dans le cadre de l'EFP polonais

16 De l'EFP à l'enseignement supérieur - le parcours de Victor

18 La boîte à outils pour la mobilité ECVET

21 ESCO - Classification européenne des Aptitudes, Compétences, Certifications et Professions

22 L'Espace européen des aptitudes et des certifications - EASQ

23 ECVET Team - Programme 2014



Les points de vue exprimés dans ce bulletin ne reflètent pas nécessairement les opinions de la Commission Européenne. Celle-ci ne saurait être tenue responsable de l'utilisation faite des informations fournies dans le présent document.

# Edito

## L'heure des questions

### Carlo Scatoli

Chargé de politique à la Commission européenne – Enseignement des adultes et EFP continu



Pour nous qui travaillons avec ECVET et d'autres instruments européens axés sur les aptitudes, les crédits, la qualité et les certifications, cette saison est marquée par toute une série de questions.

Concernant Europass, EQF et EQAVET, les questions sont apparues plus tôt, suffisamment tôt pour que les premières réponses puissent être soumises au débat public. Les rapports d'évaluation externes, ainsi que les rapports soumis par la Commission au Parlement européen et au Conseil<sup>(1)</sup> sont disponibles sur le site Web Europa<sup>(2)</sup>.

Le premier rapport sur ECVET réalisé par une équipe d'évaluation externe sera bientôt disponible. Il présentera les résultats de l'évaluation, ainsi que les considérations, les conclusions et les recommandations des évaluateurs. Cinq ans après l'adoption de ses fondements légaux, il est temps pour la com-

munauté ECVET de revenir en arrière et de se poser les bonnes questions : ECVET est-il toujours pertinent dans le contexte politique actuel ? Existe-t-il une coopération avec d'autres outils de transparence ? Quels sont les avantages pour les apprenants et les autres parties prenantes ? ECVET soutient-il les individus en parcours d'EFP, les aide-t-il à se former à l'étranger ? Soutient-il leur mobilité ? etc. Les termes de référence contiennent 43 questions. Le rapport sur ECVET que soumettra la Commission aux organes législatifs européens en 2014 couvrira en outre d'autres questions.

Le présent bulletin d'information est publié avant la fin de la période de quatre mois (mi-décembre 2013 au 15 avril 2014) durant laquelle les citoyens et organisations sont invités à participer à la consultation ouverte sur un Espace européen des aptitudes et des certifications (European area of skills and qualifications – EASQ). Je suis certain que nombre d'entre vous ont déjà apporté leur contribution et que d'autres suivront bientôt.

Au cas où vous n'auriez pas encore reçu l'invitation à participer à la consultation ouverte sur un Espace européen des aptitudes et des certifications, voici le lien : [http://ec.europa.eu/dgs/education\\_culture/more\\_info/consultations/skills\\_en.htm](http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/more_info/consultations/skills_en.htm)



Directeur de la publication :  
**Didier Gélibert**

Comité éditorial :  
**Didier Gélibert/Véronique Lable**

Coordination :  
**Imanovation  
Alexandra Costa Artur**

Conception et production  
graphiques :  
**www.additiv.fr**

Le contenu des articles publiés  
ici reste de l'entière responsabilité  
de leurs auteurs respectifs.

La copie de tout ou partie  
du magazine ECVET est soumise  
à l'autorisation écrite du directeur  
de la publication.

Credits: Thinkstock®

(1) Cf. [http://ec.europa.eu/dgs/education\\_culture/more\\_info/evaluations/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/more_info/evaluations/index_en.htm).

(2) Cf. EQF [http://ec.europa.eu/eqf/documentation\\_en.htm](http://ec.europa.eu/eqf/documentation_en.htm).

**“Cinq ans après  
l’adoption de ses  
fondements légaux,  
il est temps pour  
la communauté ECVET  
de revenir en arrière  
et de se poser les  
bonnes questions”**

L’objectif de l’EASQ est de garantir aux citoyens à la recherche d’un emploi ou souhaitant poursuivre leur formation n’importe où en Europe que leurs aptitudes et leurs certifications seront correctement comprises, appréciées et reconnues. Les situations couvertes sont nombreuses, de la reconnaissance de certifications étrangères à une bonne communication entre les demandeurs d’emploi et les employeurs. ECVET vise à permettre aux personnes qui développent des aptitudes dans le cadre d’une formation professionnelle de faire enregistrer, évaluer et certifier ces aptitudes sous la forme de crédits cumulables et transférables. Ce système permet d’offrir des opportunités d’apprentissage plus souples, de faciliter la mobilité entre les pays, le transfert entre les secteurs et les institutions d’enseignement et de formation, la compatibilité avec la vie professionnelle.

Il semble donc que la mise en oeuvre correcte d’ECVET sert les objectifs de



l’EASQ. Si les connaissances, aptitudes et compétences acquises sont transcrites en « unités d’acquis d’apprentissage » (selon la terminologie ECVET), deviennent-elles réellement plus faciles à comprendre, apprécier et reconnaître ? Que nous dit l’expérience d’ECVET à ce sujet ?

Ces questions ont été soumises lors d’une réunion spéciale du Groupe des utilisateurs ECVET le 13 mars 2014. Les représentants des pays et les partenaires sociaux ont passé en revue les points soulevés lors de la consultation ouverte et se sont penchés plus particulièrement sur ce que révèle l’expérience d’ECVET. Leurs réflexions seront rassemblées dans un document qui fera partie de la réponse à la consultation.

La réunion du 13 mars a été la première occasion d’aborder ces questions. D’autres suivront : la réunion du Groupe des utilisateurs des 13-14 mai portera sur le rapport final de l’évaluation externe et les messages à transmettre au Parlement européen et au Conseil, qui seront également abordés lors de la réunion du Comité consultatif sur la Formation professionnelle prévue le 3 juin. Le 17 juin, une conférence spécifique discutera de l’EASQ, et le Forum ECVET des 30 et 31 octobre soulèvera son lot de questions sur les prochaines étapes d’ECVET.

Après cette longue introduction, il est temps de passer aux questions et aux réponses. ■

Martine Levreux, ECVET TEAM

# Séminaire personnalisé à Ljubljana



En novembre 2013 s'est tenu un séminaire personnalisé de deux jours à Ljubljana qui a rassemblé l'équipe d'experts ECVET de Slovénie et des représentants de l'Institut slovène pour la formation des adultes, de l'Institut pour l'EFP, du Ministère de l'éducation, des sciences et du sport, de la Chambre de commerce et d'industrie, de la Chambre de l'artisanat et des petites entreprises, ainsi que des prestataires d'EFP travaillant dans le domaine de la mobilité.

Le séminaire visait à aider le Centre de la République de Slovénie pour la mobilité et les programmes européens d'éducation et de formation (CMEPIUS) à coordonner l'équipe d'experts ECVET de Slovénie. Il a également permis d'appuyer le travail des experts ECVET slovènes auprès d'autres parties prenantes utilisant ECVET.

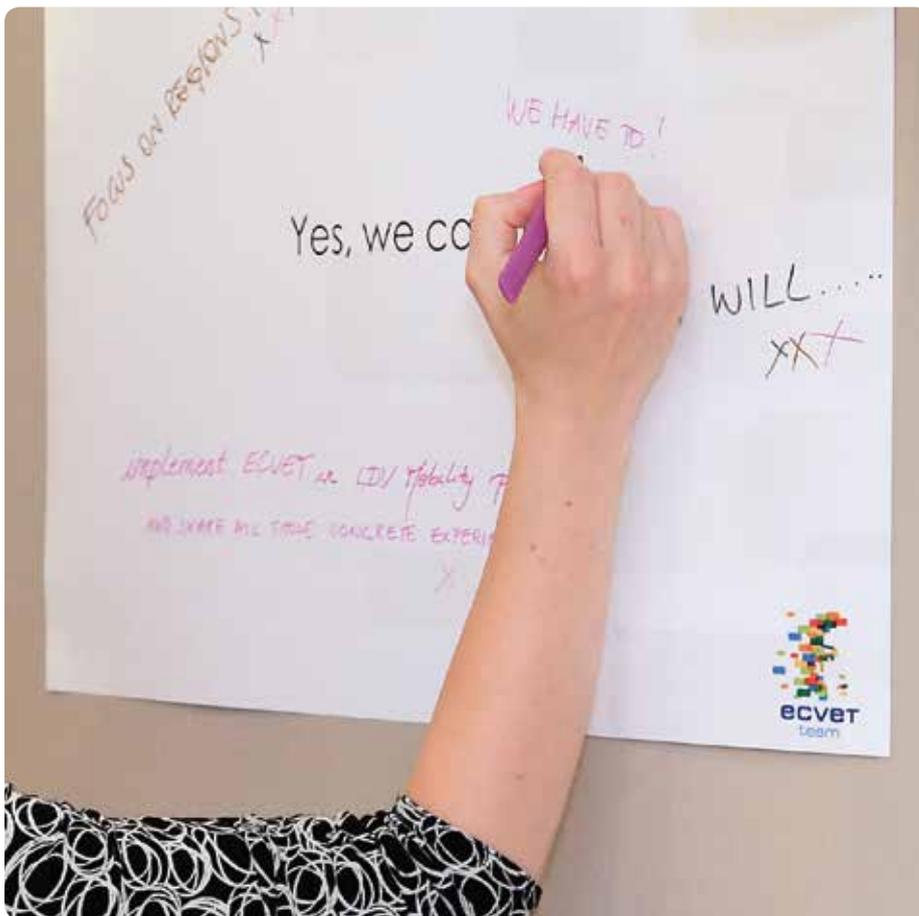
Le séminaire a commencé par rappeler comment le système d'EFP slovène intègre les outils européens basés sur le développement de normes et compétences. Les certifications EFP slovènes peuvent être de deux types : elles peuvent être acquises en suivant un parcours scolaire (système d'EFP) ou en suivant un parcours reconnaissant l'apprentissage non formel. La loi sur les certifications professionnelles nationales relie les deux systèmes via l'introduction de normes professionnelles établissant les acquis d'apprentissage de chaque certification de Slovénie.

L'approche basée sur les acquis d'apprentissage est intégrée dans le système de formation slovène et bien acceptée. De fait, les programmes de formation sont passés d'une approche basée sur le contenu à une approche basée sur les objectifs.

## L'Espace européen des aptitudes et des certifications

La première session de travail a permis aux participants de se familiariser avec les instruments européens (EQAVET, EQF, NFIL et ECVET), les stratégies européennes et leur utilité pour les utilisateurs finaux.

Les instruments ont été présentés en tant qu'ensemble cohérent de mesures visant à soutenir les citoyens d'Europe. Ceci a aidé les participants à mieux



comprendre les liens entre les différents instruments et la manière dont chaque instrument contribue à la mobilité, l'apprentissage tout au long de la vie et la transparence.

### Mise en oeuvre d'ECVET : les conditions nécessaires à la mise en oeuvre d'ECVET dans le contexte slovène

À l'occasion du séminaire, les participants ont été amenés à revoir la

Recommandation ECVET et ses spécifications techniques, ce qui leur a permis de mieux comprendre quelles sont les conditions nécessaires à la mise en oeuvre d'ECVET en Slovénie. Ces conditions s'appuient sur la liste des 15 conditions et mesures nécessaires à la mise en oeuvre d'ECVET, compilées dans un document établi par le Cedefop. Ce document vise à soutenir une approche structurée de la mise en oeuvre d'ECVET et constitue un moyen de communiquer sur l'avancée

d'ECVET avec les parties prenantes du secteur de l'Enseignement et de la formation professionnels (EFP) aux niveaux national et européen.

Après une présentation par l'équipe d'appui ECVET des conditions politiques et techniques nécessaires à l'introduction progressive d'ECVET, nos collègues de l'Institut national pour l'EFP (CPI) ont présenté les grandes lignes des accomplissements réalisés en Slovénie.

### La situation actuelle peut se résumer ainsi :

La Slovénie introduit progressivement les spécifications techniques et :

- un Cadre National des Certifications est en cours de mise en oeuvre ;
- une approche basée sur les acquis d'apprentissage a été mise en place. Elle comprend des programmes de formation basés sur des unités d'acquis d'apprentissage, des normes professionnelles et une nouvelle culture de l'évaluation basée sur les compétences ;
- les modules de formation répondent aux besoins du marché du travail ;
- une nouvelle manière de reconnaître l'apprentissage non formel et informel (les processus utilisés sont en débat) a été développée ;
- les modèles de mobilité ont été adaptés au contexte slovène et sont utilisés.

Suite à cet état des lieux, les participants se sont penchés sur les conditions nécessaires à la mise en oeuvre d'ECVET. S'appuyant sur le document du Cedefop, les participants ont échangé leurs connaissances et leur compréhension de l'avancement technique et politique d'ECVET en Slovénie. Ces échanges ont permis d'identifier les mesures à prendre pour avancer concrètement vers la mise en oeuvre.

### **Le rôle des parties prenantes dans la mise en oeuvre d'ECVET**

La seconde session a commencé par reprendre les définitions clés (acquis d'apprentissage, unités et points de crédit par exemple) et présenter quelques illustrations de projets ECVET pilotes soulevant des points tels que : « Comment décrire les acquis d'apprentissage ? Comment organiser les unités et affecter les points de crédit ? »

Cette introduction a été suivie d'un échange sur les « rôle des institutions compétentes d'ECVET » (définies dans le manuel d'utilisation ECVET). Cette discussion a permis aux participants de réfléchir à la manière d'appliquer le processus de conception et de mise en oeuvre de l'EFP au système slovène. Cette session a aidé les participants à mieux comprendre les rôles des différents acteurs dans la mise en oeuvre d'ECVET et la manière de concevoir une « certification ECVET ». Les participants se sont aussi familiarisés avec les liens unissant les différents éléments d'EC-

VET durant le processus de conception (par exemple les liens entre les unités basées sur des acquis d'apprentissage et un programme de formation).

**“ECVET facilite également la transition des personnes entre différents emplois, entreprises, secteurs et contextes d'apprentissage”**

### **L'utilisation d'ECVET dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie**

La dernière session du 1er jour visait à informer les participants sur l'utilisation d'ECVET dans le cadre de la mobilité horizontale et verticale. ECVET peut être utilisé pour réduire les obstacles à la mobilité et aider les apprenants à passer plus facilement d'un type ou système d'enseignement à un autre, d'une certification à une autre au sein du même secteur/système. ECVET facilite également la transition des personnes entre différents emplois, entreprises, secteurs et contextes d'apprentissage (en se basant sur des certifications issues soit du secteur formel, soit du secteur non formel et informel).

La première journée a été consacrée aux stratégies de mise en oeuvre d'EC-

VET (pour favoriser la mobilité géographique ou l'apprentissage tout au long de la vie) et à l'intérêt d'ECVET pour les utilisateurs finaux. Elle a également été l'occasion d'informer les participants sur le contexte et les défis d'ECVET en Slovénie. Durant la seconde journée du séminaire, les participants se sont penchés davantage sur l'état actuel d'ECVET en Slovénie et ont réfléchi à la création d'un plan d'action, notamment à travers une session de brainstorming organisée pour soutenir les experts ECVET et autres parties prenantes et élaborer un plan de mise en oeuvre pas à pas d'ECVET en Slovénie.

L'une des principales conclusions des discussions a été l'importance d'utiliser des unités d'acquis d'apprentissage et ECVET pour :

- mettre à niveau les normes professionnelles et les programmes de formation ;
- reconnaître les acquis ;
- développer la mobilité géographique.

Les participants ont décidé de produire un document conceptuel visant à développer ces trois objectifs en vue de le présenter aux différentes parties prenantes de Slovénie. Enfin, les participants ont produit une « liste de tâches » établissant les responsabilités de chacun et couvrant entre autre le développement d'un réseau d'entreprises et d'établissements d'EFP. ■

# Le nouveau site Web d'ECVET TEAM et son évaluation prochaine : vous avez la parole



Le nouveau site Web d'ECVET TEAM a été présenté à l'occasion du Forum ECVET 2013 de Prague et lancé en septembre. L'objectif premier de la refonte du site était de le rendre plus convivial et plus simple, tout en maintenant la même qualité en termes d'informations, de ressources et de facilité d'inscription aux différents événements relatifs à ECVET.

La première version du site Web visait principalement à créer un réseau, à offrir un moyen de s'inscrire aux événements, et à promouvoir les activités d'ECVET. Afin qu'il soit plus orienté utilisateurs, la nouvelle version se penche davantage sur l'utilisation d'ECVET. L'objectif du site est d'aider les débutants à mieux comprendre le concept d'ECVET de manière à pouvoir l'expliquer à leur entreprise ou organisme et de permettre aux personnes plus familiarisées avec ECVET d'approfondir leurs connaissances. Le nouveau site permet enfin d'accéder plus facilement à davantage de documents.

La version anglaise est disponible depuis le lancement du site. Les versions

française et allemande devraient l'être bientôt.

La décision de relier le nouveau site Web à celui des communautés de pratique ECVET (lancé à l'occasion du Forum ECVET de Prague 2013) vise à accélérer et faciliter l'accès à la plateforme. Tous les utilisateurs d'ECVET peuvent ainsi échanger des informations sur les sujets suivants : ECVET dans le cadre de la mobilité ; ECVET dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie ; les études de cas ECVET et acquis d'apprentissage.

Il a également été décidé de relier le site Web de l'équipe d'appui ECVET au site NetECVET, afin de garantir que le



[www.ecvet-team.eu](http://www.ecvet-team.eu)

site ECVET constitue toujours le point de départ pour commencer à utiliser ECVET.

Depuis le lancement du premier site Web de l'équipe d'appui ECVET, le nombre d'utilisateurs inscrits a considérablement augmenté (de 101 en 2010 à 1395 en 2013) et le nombre d'organisations inscrites est passé de 192 en 2010 à 634 en 2013.

Le site reste très fréquenté, avec plus de 30 000 visites entre mi-2012 et septembre 2013, et plus de 140 000 pages consultées.

Le programme de travail de l'équipe d'appui ECVET pour 2014 comprend une phase d'évaluation du site Web, six mois après son lancement.

L'évaluation du site Web sera ouverte et dans une logique « ascendante », l'équipe ECVET souhaitant entendre les réflexions et remarques de chacun. Le site Web se veut un service à l'attention des membres du réseau, il est de ce fait important que leurs voix soient entendues. L'équipe d'appui ECVET produira un formulaire d'évaluation simple et rapide à remplir, de manière à ne rebuter personne.

Un panel d'utilisateurs du site Web de l'équipe d'appui ECVET prendra également part au programme d'évaluation. Ces utilisateurs seront invités à répondre



à des questions et à exprimer leurs opinions sur le contenu du site, son attractivité et sa convivialité. L'identification du panel s'appuiera sur un ensemble de critères tels que la diversité géographique, le type d'organisation/profession (le panel sera composé d'un échantillon équilibré d'enseignants, de formateurs, d'experts, de points de contact nationaux, de secteurs, de chambres de

commerce, de participants aux forums, de prestataires d'EFP, d'organes compétents, etc.). L'évaluation considèrera également d'autres aspects du site Web comme l'ergonomie ou la simplicité de recherche d'informations (par exemple : comment s'inscrire à un événement ?). Une agence de communication externe aidera à la mise en place et au suivi de l'évaluation. ■

# Les séminaires thématiques « Acquis d'apprentissage » et « Enseignants et formateurs »



Les activités de l'équipe d'appui ECVET ont été cette année enrichies par une série de séminaires thématiques dédiés aux acquis d'apprentissage et à la prise en compte des principes d'ECVET au sein de la pratique professionnelle des enseignants et des formateurs en EFP.

Ils constituent pour les parties prenantes du secteur une opportunité d'aller au-delà d'un consensus de principe sur l'utilisation des acquis d'apprentissage. Ils permettent également de formaliser les propositions opérationnelles et pratiques des membres du Groupe des utilisateurs d'ECVET visant à faciliter et soutenir la mise en oeuvre d'ECVET.

Chaque séminaire thématique rassemble environ 30 participants représentant chaque pays membre de l'Union européenne et les pays associés (Islande, Norvège, Serbie, Suisse, Turquie) et trois organisations européennes (UEAPME, BusinessEurope et ETUC). En 2014, chaque séminaire thématique est divisé en plusieurs sessions ayant des thèmes spécifiques.

## Acquis d'apprentissage

### • Session 1:

Barcelone 13 et 14 février :  
*Identifier différents champs de certifications EFP en termes d'acquis d'apprentissage dans le contexte d'ECVET*

### • Session 2:

Bucarest 27 et 28 mai :  
*Comprendre les acquis d'apprentissage sous différents points de vue (marché du travail, enseignement et formation)*

### • Session 3:

Brussels 13 et 14 novembre :  
*Promouvoir la confiance mutuelle grâce aux acquis d'apprentissage dans le contexte d'ECVET*

## Enseignants et formateurs

### • Session 1:

Budapest 16 et 17 avril :  
*Nouvelles approches de travail d'ECVET pour les enseignants et les formateurs*

### • Session 2:

Paris 09 et 10 décembre :  
*Intégrer la mobilité à ECVET dans les formations et la pratique des enseignants et des formateurs*

Les participants bénéficient d'un niveau d'expertise élevé dans leur domaine. Leur contribution permet donc de clarifier certains points essentiels à la compréhension et l'utilisation d'acquis d'apprentissage par différents acteurs travaillant dans le secteur de l'enseignement et de la formation. Les séminaires thématiques visent à mettre en place des propositions et des actions concrètes via une série de sessions de brainstorming et de séminaires d'apprentissage mutuel (Peer Learning Activity). L'objectif : aider les participants et les membres du Groupe des utilisateurs ECVET à mieux faire connaître et utiliser ECVET.

## Le séminaire thématique « acquis d'apprentissage »

Ce séminaire thématique est composé de trois sessions auxquelles les participants ont tous été invités à prendre part en vue d'approfondir progressivement leur compréhension des acquis d'apprentissage et d'accroître leurs contributions et leur participation aux discussions sur les différents points soulevés.

La première session, qui s'est déroulée en Catalogne en février 2014, a lancé cette approche novatrice du séminaire thématique. Elle comprenait des présentations sur des sujets relatifs à l'étude, de courtes présentations des systèmes nationaux par les participants et des discussions en atelier pour formaliser une série de conclusions. L'implication des participants constitue un élément central du séminaire et de ce point de vue le séminaire a remporté un vif succès.

### Extraits des points soulevés lors des ateliers

- Quels sont les principaux objectifs d'un système d'EFP ?
- Dans quelle mesure l'approche basée sur les acquis d'apprentissage contribue-t-elle à ces objectifs ?
- Quels sont les principaux éléments pris en compte dans une certification ?
- Quels éléments sont certifiés ?
- Quels sont les facteurs-clés qui permettent aux utilisateurs de comprendre les acquis d'apprentissage ?

**"Les réalités et cultures nationales influent sur les attentes des systèmes de formation professionnelle, par exemple sur les stratégies d'évaluation de la formation ou de l'apprentissage."**

Ces discussions ont mis en évidence deux points d'accord fondamentaux : l'objectif de soutenir l'employabilité des apprenants quel que soit le système de formation et le besoin immédiat de répondre aux employeurs. L'un des points de discussion soulevé concer-

nait l'importance des compétences non techniques. Leur importance n'a pas été remise en doute, mais il semble que ce type de compétence ne soit pas suffisamment pris en compte lors des formations et des évaluations du fait de la difficulté à évaluer objectivement le comportement d'une personne.

Les réalités et cultures nationales influent sur les attentes des systèmes de formation professionnelle, par exemple sur les stratégies d'évaluation de la formation ou de l'apprentissage. Bien entendu, il ne s'agit pas de juger un système en particulier lors de ces séminaires. L'objectif est d'identifier la manière dont l'apprentissage peut favoriser le dialogue et la compréhension



et de créer des systèmes transparents, positifs, qui encouragent un processus de reconnaissance, de transfert et d'accumulation d'acquis tout au long de la vie.

La seconde session aura lieu en mai 2014 à Bucarest. Elle s'articulera autour de la compréhension et l'utilisation des acquis d'apprentissage par différentes parties prenantes (marché de l'emploi ou les opérateurs de formation par exemple). L'enjeu est de taille, la perception d'avantages réels et clairs par les parties prenantes du secteur pouvant en effet accélérer le développement d'ECVET.

### **Le séminaire thématique « Enseignants et formateurs »**

Ce séminaire est composé de deux sessions, basées sur l'implication des enseignants et des formateurs et leur rôle dans la mise en oeuvre d'ECVET. Les séminaires étant axés sur des points différents, le profil des participants sera également différent. La première session, qui se tiendra en avril à Budapest, aura pour point central l'impact d'ECVET sur le développement des programmes de formation et son implication en termes d'enseignement. Les participants se pencheront sur la pratique de l'enseignement et les changements possibles produits sous l'influence d'ECVET. La session devrait donner lieu notamment à la formalisation d'une série de propositions et lignes directrices soulignant les avantages d'ECVET pour les enseignants et les formateurs. Ces propositions et lignes directrices seront intégrées dans une brochure à l'attention du Groupe

des utilisateurs d'ECVET et pourraient inclure des mesures plus ambitieuses visant à donner aux enseignants et aux formateurs les moyens de mettre en oeuvre ECVET.

Les participants à la session d'avril devront justifier d'une expérience suffisante de l'enseignement et participer à l'évolution de stratégies dans le contexte de la mise en oeuvre d'ECVET au sein de leur système d'EF. Très probablement, il s'agira de superviseurs pédagogiques ou de responsables de programmes de formation.

#### **Les participants à la première session du séminaire thématique « Enseignants et formateurs » peuvent attendre du séminaire qu'il les aide à :**

- Comprendre les différences et similitudes de l'impact de la mise en oeuvre d'ECVET dans leurs systèmes de formation respectifs ;
- Identifier les avantages et les contraintes de la mise en oeuvre d'ECVET au sein d'un processus de formation ;
- Contribuer à la diffusion d'ECVET auprès des prestataires de formation, des enseignants et des formateurs ;
- Clarifier les rôles et tâches des enseignants et des formateurs dans l'utilisation d'ECVET, notamment en relation avec l'approche basée sur les acquis d'apprentissage et des unités ;
- Découvrir et explorer les approches pratiques de la mise en oeuvre d'un programme de formation souple, de l'individualisation et de l'utilisation d'unités d'acquis d'apprentissage du point de vue des enseignants et des formateurs.

Le séminaire se veut pratique et s'attachera à établir des partenariats entre les centres de formation en s'appuyant sur les outils fournis par ECVET. La session inclura une réflexion plus large sur la manière d'intégrer ECVET dans la pratique quotidienne des enseignants participant à ces projets de mobilité.

Les séminaires « Acquis d'apprentissage » et « Enseignants et formateurs » sont ambitieux en termes de contenu. Leurs objectifs sont similaires et l'équipe chargée d'appuyer ces sessions organisera et gèrera le dialogue entre les participants. Les organisateurs prendront en compte les suggestions et lignes directrices produites par chacun des groupes.

***Les séminaires se basent sur le principe de l'accumulation d'acquis d'apprentissage, mise en oeuvre grâce au développement d'une réflexion commune. ■***

Loukas Zahilas, Expert senior au CEDEFOP

Secteur coopération renforcée pour l'EFP et l'apprentissage tout au long de la vie

## Les acquis d'apprentissage ne sont pas prêts de disparaître, mais le chemin à parcourir reste long



### Les acquis d'apprentissage : positifs, inutiles, négatifs ou aucun des trois ?

En 2007, le Cedefop a organisé une conférence pour s'interroger sur la transition théorique ou réelle des acquis d'apprentissage. Les développements mis en oeuvre montrent qu'elle est bien réelle et reflète les efforts systématiques et rapides entrepris pour utiliser les acquis d'apprentissage dans le cadre de la définition et de la description des certifications et pour orienter l'enseignement, la formation et l'évaluation.

Six ans plus tard, le Cedefop a organisé un autre événement intitulé « *La transition vers les acquis d'apprentis-*

*sage et son impact : point sur les politiques et pratiques européennes* ». Cet événement, qui s'est déroulé à Thessaloniki les 21 et 22 novembre 2013, a abordé les principaux arguments en faveur et contre la transition vers les acquis d'apprentissage. Bien qu'il semble qu'un large consensus existe parmi les décideurs aux niveaux national et européen sur les avantages et l'importance des acquis d'apprentissage, plusieurs chercheurs et professionnels ont souligné ses limites et les impli-

cations potentiellement négatives. Les développements futurs nécessitent l'identification et la compréhension de ces différents arguments, sans lesquels une mise en oeuvre réaliste ne peut avoir lieu. Ces points de vue intéressants ont été clairement mis en relief le premier jour de la conférence : « *Acquis d'apprentissage – positifs, inutiles, négatifs ou aucun des trois ?* » Le titre de la conférence a été emprunté à la publication thématique de 2012 du « *Journal on education and work* »<sup>(1)</sup>.

À l'ouverture de la conférence, James Calleja, Directeur du Cedefop a indiqué aux 160 participants issus de 27 pays

que « *les acquis d'apprentissage améliorent le profil d'employabilité des certifications* ». Il a qualifié de « *question de la plus haute importance* » le développement de l'Enseignement et de la formation professionnels (EFP) et de l'apprentissage tout au long de la vie, et a ajouté que « *le défi consiste à déterminer comment faire converger les*

**“le principe des acquis d'apprentissage peut être interprété comme le « liant » rassemblant nombre d'initiatives européennes prises ces dernières années”**

*approches divergentes de l'élaboration des acquis d'apprentissage* ».

Dans son discours d'ouverture, Mara Brugia, Chef du secteur Coopération

renforcée pour l'EFP et l'apprentissage tout au long de la vie a souligné que « *le principe des acquis d'apprentissage peut être interprété comme le « liant » rassemblant nombre d'initiatives européennes prises ces dernières années* ». Europass, l'EQF, ECVET et ESCO, pour n'en citer que quelques-uns, non seulement s'appuient sur ce principe, mais en sont des promoteurs actifs. Les acquis d'apprentissage sont plus que jamais présents au centre des politiques d'éducation et de formation. L'accent de plus en plus porté sur les acquis d'apprentissage est lié au besoin de disposer d'une meilleure connexion entre l'éducation, la forma-

(1) Souto-Otero, M. (2012). Learning outcomes: good, irrelevant, bad or none of the above? *Journal of education and work*, Vol. 25, No 3, pp. 249-258.



tion et l'emploi. Le développement de cadres nationaux de certification (CNC) constitue l'expression la plus visible de cette transition ».

Une combinaison de sessions plénières et de groupes de travail a permis aux participants de mieux comprendre les récents développements et de contribuer activement à la discussion sur la manière de poursuivre les développements en termes de a) acquis d'apprentissage en tant que prérequis pour l'apprentissage souple tout au long de la vie b) gouvernance via les acquis d'apprentissage et c) acquis d'apprentissage dans le cadre de l'enseignement et de la formation.

## Conclusions de la conférence

Après deux jours de discussions animées, la Conférence est parvenue à la conclusion qu'il n'existe pas d'alternative aux acquis d'apprentissage et que ceux-ci ne sont pas prêts de disparaître. Le chemin à parcourir reste toutefois long. Nous devons réfléchir à la manière d'appliquer le principe d'acquis d'apprentissage de manière à ce qu'il soit adapté à sa finalité. Nous ne pouvons pas nous contenter de nous appuyer sur les résultats escomptés des cadres de certification, des normes et des programmes d'enseignement. En effet, nous devons surveiller, revoir et évaluer l'impact de la perspective basée sur les acquis d'apprentissage sur l'enseigne-

ment, la formation et l'apprentissage, et sur les connaissances, les aptitudes et les compétences détenues par les individus. La méthodologie utilisée pour surveiller et revoir cette transformation est critique et n'a pas été suffisamment discutée lors de débats européens jusqu'à présent. Deux grandes questions restent en suspens : la relation entre l'éducation/formation et le marché du travail et le lien entre l'assurance qualité et les acquis d'apprentissage.

Si l'approche basée sur les acquis d'apprentissage est en soit un concept simple, il n'en reste pas moins qu'elle soulève un problème complexe touchant plusieurs niveaux, diverses parties prenantes et de nombreuses finalités. La conférence a identifié quelques dangers, limites et opportunités auxquels l'approche basée sur les acquis d'apprentissage doit faire face.

Les acquis d'apprentissage doivent continuer à figurer parmi les priorités dans les politiques et ne doivent pas être oblitérés par d'autres questions pressantes. Une application trop radicale de l'approche basée sur les acquis d'apprentissage risquerait en outre de négliger l'importance critique du processus d'apprentissage et le lieu de l'apprentissage. Les acquis d'apprentissage doivent donc être contextualisés. Qui plus est, ils ne doivent pas être définis de manière trop étroite ni être axés sur une utilité à court terme, afin

de pouvoir soutenir un développement personnel plus large. Ils doivent être appliqués autour de l'individu.

Pour qu'ils puissent avoir un impact, les acquis d'apprentissage doivent aller plus loin, en s'appuyant sur la participation active de professionnels tels que les enseignants, les formateurs et les évaluateurs. La mise en oeuvre doit combiner un processus descendant et ascendant et ne doit pas être considérée uniquement comme étant du ressort du secteur de l'éducation. Il ne faut surtout pas perdre de vue le fait que les acquis d'apprentissage peuvent renforcer le dialogue entre l'enseignement, la formation et le marché de l'emploi.

La Conférence a également conclu qu'il nous faut maintenant considérer de manière plus systématique et plus critique les différents objectifs de l'utilisation des acquis d'apprentissage. Nous devons plus systématiquement nous réunir, partager notre expertise et notre expérience sur les questions de gouvernance, sur les responsabilités/opportunités des acteurs, sur l'enseignement et la formation. Enfin, nous devons partager nos expériences en termes d'élaboration d'acquis d'apprentissage, afin de faciliter et promouvoir l'apprentissage actif et ouvert et mettre en place des approches de surveillance, d'évaluation et de révision qui comprennent des retours d'expérience continus.

Faisant écho à l'esprit qui a animé les débats de la conférence, Christian Lettmayr, Directeur adjoint du Cedefop, a clos la Conférence en soulignant que le concept d'acquis d'apprentissage est profondément humain et individuel, mais également complexe et qu'il suppose un changement de culture. « Le chemin à parcourir reste long » a-t-il conclu. ■

Horacy Dębowski et Wojciech Stęchły, Institut de recherche sur l'éducation à Varsovie, Expert ECVET de Pologne

## ECVET dans le cadre de l'EFP polonais



Horacy Dębowski



Wojciech Stęchły

L'utilisation d'ECVET dans le cadre d'un système de certification national peut être analysée selon deux points de vue. D'abord en analysant la manière dont les principes d'ECVET s'appliquent aux systèmes d'EFP d'un pays donné, qui comprennent souvent l'« architecture » des certifications professionnelles (par exemple la formulation des acquis d'apprentissage et des unités basées sur les acquis d'apprentissage), les procédures d'accumulation, de transfert de crédits et de validation. Ensuite, en regardant la manière dont ECVET est utilisé pour soutenir la mobilité transnationale dans le cadre de l'éducation.

Ce texte vise à montrer comment ces deux aspects interconnectés d'ECVET se rejoignent en Pologne.

Jusqu'à récemment, l'accumulation et le transfert de crédits étaient peu utilisés dans le système d'EFP polonais. Ces deux dernières années ont toutefois été marquées par de profonds changements de la loi régissant les systèmes d'EFP formels, initial et continu. Ces changements visent principalement à améliorer le lien entre la formation professionnelle et le marché du travail, à développer la formation professionnelle pour les adultes et à créer des parcours de formation plus flexibles. Dans une large mesure, ces objectifs sont en phase avec les spécifications techniques d'ECVET.

**“Du point de vue de l'EFP, il semble donc que les principes d'ECVET sont déjà introduits en Pologne”**

Le programme d'enseignement fondamental de la formation professionnelle est décrit en utilisant des acquis d'apprentissage (connaissances/savoirs, aptitudes, compétences personnelles et sociales) et des unités d'acquis d'apprentissage. Les acquis d'apprentissage du programme définissent ce que l'on attend à l'issue de la formation. Des procédures relatives à l'accumula-

tion et au transfert de crédits ont été mises en oeuvre et permettent d'obtenir des diplômes professionnels sans avoir à reprendre la formation « depuis le début ». Des certifications réussies, correctement choisies, peuvent être ajoutées à celles déjà obtenues. Il est possible d'accéder à des certifications professionnelles en suivant un parcours non formel, ou tout en travaillant. Les adultes apprenants peuvent également passer des examens hors les murs proposés par les Commissions régionales (OKE) qui peuvent conduire à l'obtention des certifications professionnelles nationales (les mêmes certifications que celles attribuées aux étudiants en parcours d'EFP). Du point de vue de l'EFP, il semble donc que les principes d'ECVET sont déjà introduits en Pologne.

Il convient également de souligner que les solutions pour l'accumulation et le transfert de crédits (compatibles avec ECVET) constituent un élément important du système de certifications intégré en Pologne. Des projets pilotes ont été mis en place pour vérifier les propositions initiales. (Voir le Rapport de référencement polonais à l'adresse [http://www.kwalifikacje.edu.pl/images/wersjaENG/Raport\\_Ref\\_GB.pdf](http://www.kwalifikacje.edu.pl/images/wersjaENG/Raport_Ref_GB.pdf)). Les décisions politiques définitives n'ont toutefois pas encore été prises. Les prochaines années nous diront dans quelle mesure les principes communs d'accumulation et de transfert de crédits peuvent être appliqués à l'ensemble du système de certifications polonaises.

La Pologne manifeste également un intérêt croissant pour l'utilisation

d'ECVET comme outil pour soutenir la mobilité internationale. De plus en plus d'acteurs de l'EFP polonais reconnaissent par ailleurs la valeur ajoutée d'ECVET. Chaque année, un nombre croissant de prestataires d'EFP, avec l'appui financier de l'Agence nationale pour l'apprentissage tout au long de la vie, organisent des projets de mobilité internationale avec ECVET. Compte tenu de leur intérêt croissant, l'Agence a organisé de nombreux événements (séminaires, ateliers) et produit des documents d'informations visant à promouvoir l'utilisation d'ECVET.

L'utilisation d'ECVET dans des projets de mobilité est également soutenue par la récente réforme nationale de l'EFP. Grâce à l'introduction des acquis d'apprentissage comme premier point de référence pour le développement de certifications EFP et de programmes d'apprentissage, il est désormais plus facile pour les prestataires d'EFP polonais de discuter et de comparer les acquis d'apprentissage avec leurs homologues étrangers. Il est également plus simple d'exempter les apprenants d'une partie d'une formation et d'indiquer le nombre de crédits supplémentaires obtenus par les apprenants dans le document de mobilité Europass.

Quoi qu'il en soit, certains points de l'EFP polonais risquent de rendre difficile l'utilisation d'ECVET pour les projets de mobilité (les barrières de langue et financière ne seront pas abordées). Les unités d'acquis d'apprentissage définies dans le programme de formation fondamental sont pour le moins volumineuses (elles exigent plusieurs mois d'étude), alors que la plupart

des périodes de mobilité sont courtes (quelques semaines). Les certificats et diplômes d'EFP nationaux ne sont pas remis par les prestataires d'EFP mais par les Commissions régionales (OKE). Elles centralisent l'évaluation et la certification. Les apprenants ne peuvent donc pas être exemptés de l'évaluation finale ni même d'une partie de celle-ci. L'examen de l'OKE couvrira toujours chaque acquis d'apprentissage défini dans le programme de formation EFP.

L'EFP en centre de formation se caractérise entre autres par la présence d'un élément éducatif général. En d'autres termes, à l'issue de la période de mobilité, les étudiants doivent rattraper la partie « générale » du programme d'apprentissage. La mobilité internationale ne peut donc pas raccourcir le temps d'apprentissage au centre de formation hôte. D'un autre côté, ce schéma permet aux étudiants de façonner leur parcours éducatif de manière plus souple. Les diplômés d'écoles techniques qui ont également passé le Matura peuvent postuler auprès d'institutions de formation supérieure.

D'autres solutions ont été développées pour reconnaître les certifications obtenues hors d'un centre de formation. Les cours dispensés s'adressent aux adultes et permettent d'obtenir les mêmes certificats professionnels nationaux que ceux remis aux étudiants en centres d'EFP. Les programmes de formation ne donnent toutefois pas lieu à un certificat d'accomplissement auprès d'un centre d'EFP. Les apprenants ne sont donc pas tenus de suivre le composant éducatif général en même temps. ■

Sylvie Bonichon, Expert de Bologne, équipe française 2009-2013

# De l'EFP à l'enseignement supérieur - le parcours de Victor

En avril 2013, ECVET a organisé un séminaire d'apprentissage mutuel (PLA) en vue de se pencher sur les crédits dans la formation professionnelle et l'enseignement supérieur.

Le séminaire s'articulait autour de leur utilisation pour éliminer les barrières à la progression des étudiants. Le chômage des jeunes représente l'un des plus gros problèmes de l'Union européenne : répondre aux besoins de formation des jeunes constitue donc une priorité pour tous les acteurs de l'enseignement et de la formation. Au niveau individuel, le chômage entraîne une perte de confiance en soi, favorise l'apathie et mine l'enthousiasme. Au

niveau du système, le gâchis de talents produit par les taux de chômage élevés des jeunes est un frein à la compétitivité mondiale de l'Europe, crée un poids financier considérable sur la société et touche de manière disproportionnée les communautés désavantagées.

Les apprenants sont conscients de l'importance de détenir des certifications utiles au marché actuel de l'emploi. Pour certains, cela signifie de compléter un diplôme par une certification professionnelle supérieure, pour d'autres de poursuivre leur formation au sein du secteur de l'enseignement supérieur à l'issue d'une formation en EFP initiale. Pour les personnes déjà en emploi, il peut s'agir de continuer à apprendre via des programmes de formation sur mesure et standardisés, répondant aux besoins immédiats et à long terme des individus. Quelle que soit la situation, les apprenants doivent savoir comment **accéder** à une formation, savoir s'ils seront **acceptés**

pour suivre une formation et s'ils seront **exemptés** des aspects de l'étude/formation déjà acquis.

Le séminaire s'est penché sur ces incertitudes et a réfléchi à la manière dont les acquis d'apprentissage et les crédits peuvent être utilisés pour appuyer les opportunités disponibles aux apprenants. L'un des ateliers s'est intéressé à l'expérience de Victor, un étudiant français qui s'est appuyé sur ses acquis d'apprentissage pour rejoindre les systèmes de formation professionnelle et d'enseignement supérieur. Le cas de Victor n'est pas isolé, mais son expérience offre un point de départ de discussion sur les barrières artificielles à la progression, la manière dont les crédits peuvent être utilisés pour éliminer ces barrières, et sur la manière dont les systèmes d'enseignement et de formation de chaque État membre auraient répondu à la situation de Victor. L'atelier a débuté par une courte présentation du parcours de Victor.

## Le parcours de Victor

*Victor s'est inscrit à une formation professionnelle de niveau 4 aboutissant à un diplôme de représentant commercial. Sur trois ans, la formation comprenait des périodes de stage en entreprise. Bien qu'étudiant à plein temps, il a travaillé à mi-temps pendant sa seconde année d'étude. Son emploi, au sein d'une agence commerciale, couvrait diverses tâches, notamment la réalisation d'enquêtes auprès de clients et de la télévente. Suite à une expérience positive, l'agence lui a proposé un contrat de travail à durée déterminée d'un jour et demi par semaine et pendant les vacances scolaires. Pendant sa troisième année, afin de pouvoir consacrer plus de temps*

*à la préparation de ses examens, Victor a décidé de réduire sa charge de travail. Il a toutefois continué à travailler pendant les vacances dans un hypermarché, son travail consistant à remplir les rayons. À la fin de sa troisième année, il a passé ses examens et obtenu son diplôme de Niveau 4. Il avait alors 19 ans.*

*L'été suivant, Victor a travaillé dans une usine automobile tout en réfléchissant à la possibilité de poursuivre ses études plutôt que d'entrer directement dans la vie active. À la fin de l'été, sa décision prise, il a déposé une demande d'inscription en licence d'économie à l'université. Sa demande a été acceptée et il a donc quitté le foyer familial pour aller étudier dans une autre ville.*

*La première année à l'université a été difficile pour Victor, qui a eu du mal à se motiver. Pour gagner un peu d'argent, il travaillait le week-end dans une station-service. Il a échoué à pratiquement tous ses examens. Souhaitant toutefois poursuivre ses études, il a demandé conseil et a été orienté vers une licence professionnelle au sein de la même université, plus centrée sur les techniques de vente et le marketing. Il a continué à travailler à temps partiel dans la station-service et a même obtenu une promotion. Il était à présent chargé de la boutique de la station-service et gérait la station en l'absence de son patron. La formation qu'il suivait à l'université lui plaisait mais Victor ne se sentait pas bien. Il a terminé certains modules au premier*

semestre, avant d'abandonner ses études au milieu du second semestre. Il était alors âgé de 21 ans.

Victor a quitté la ville où il étudiait pour se rapprocher de sa famille. Il a trouvé un emploi au sein de l'usine automobile qui l'avait employé l'été précédent. Il a commencé par travailler sur la ligne d'assemblage en quart de nuit avant d'être promu à un poste d'assistant au sein de l'entrepôt. Son travail impliquait de traiter avec les fournisseurs, les clients et le service logistique. Il devait également superviser les stagiaires et les jeunes étudiants. Victor a occupé ce poste 18 mois.

Alors âgé de presque 23 ans, Victor a décidé de faire une demande d'inscription à une formation d'assistant import/export (certification de Niveau 5). Sa demande a été acceptée et il a repris ses études, tout

en étant parfois rappelé à l'entrepôt en cas de besoin. Sa formation devait normalement durer deux ans, avec 12 semaines de stage en entreprise et un minimum de quatre semaines à l'étranger. Il a trouvé un stage au Canada au sein d'une entreprise facilitant les échanges commerciaux entre les PME canadiennes et les États-Unis. Victor est resté trois mois au Canada. Il a ensuite passé ses examens et obtenu son diplôme de Niveau 5.

Se sentant alors prêt à poursuivre ses études, Victor a décidé de passer une licence professionnelle de Niveau 6. Il a pu accéder directement à la troisième année. Il s'est plongé dans ses études, a trouvé un stage de trois mois en Espagne dans une entreprise de logistique internationale, où il est finalement resté cinq mois, et a passé sa licence professionnelle en une année scolaire. Motivé et confiant, Victor a

déposé une demande d'inscription en maîtrise de Commerce international dans l'université d'une autre ville. Sa demande a été acceptée. Dans le cadre de son cursus, Victor a passé un semestre en stage au sein d'une multinationale basée à Dubaï.

Victor passera bientôt ses examens de maîtrise.



Fayçal Meress alias Victor

## Les points les plus intéressants !

- Victor a pu utiliser ses acquis d'apprentissage pour accéder à la troisième et dernière année de licence professionnelle (Niveau 6) ;
- Les Niveaux 5 et 6 exigeaient tous deux une période de stage à l'étranger ;
- Malgré quelques faux départs, Victor a pu finalement terminer ses études grâce à la manière dont le système est conçu.

## Questions à soumettre à discussion

- Suite à la présentation du parcours de Victor, les participants au séminaire d'apprentissage mutuel ont réfléchi à la manière dont leurs différents systèmes d'enseignement et de formation auraient répondu à une situation similaire. Les discussions s'articulaient autour des questions suivantes :
- Victor a travaillé à temps partiel dans une usine, une station-service, un hypermarché et au sein d'une équipe commerciale. Ses emplois compre-

naient une expérience à un poste de supervision et de gestion. Cette expérience, ainsi que ses études précédentes, lui auraient-elles permis d'accéder à la dernière année d'un diplôme dans votre système ?

- Si tel est le cas, comment ces accomplissements auraient-ils reconnus et validés ?
- Dans quelle mesure ECVET pourrait-il aider Victor et d'autres étudiants en situation similaire à utiliser leurs expériences et leurs acquis d'apprentissage pour accéder à des programmes d'enseignement supérieur ?

## Réflexions

Il est apparu clairement durant les discussions que les systèmes d'éducation de certains pays auraient rendu difficile la poursuite des études pour un étudiant tel que Victor, voir impossible dans certains systèmes d'accéder de cette manière à la dernière année d'un diplôme. Victor se serait heurté à de nombreuses difficultés, notamment :

- **l'accès** n'aurait pas été autorisé en raison des règles en vigueur au

niveau du système ou au niveau du prestataire de formation ;

- dans les systèmes pour lesquels l'accès aurait été possible, la concurrence à l'entrée des formations est telle qu'elle aurait pénalisé les étudiants s'appuyant sur leurs accomplissements préalables. Ceux-ci auraient moins de chances d'être **acceptés** ;
- dans certains systèmes, Victor aurait été accepté, mais il n'aurait pas été **exempté** et n'aurait pas pu accéder directement à la dernière année d'un diplôme professionnel.

Ces réflexions ont mis en évidence le fait que certains systèmes offrent ce type d'opportunité et que les étudiants l'utilisent. Toutefois, dans la plupart des cas, même lorsqu'une telle opportunité existe, les décisions sont généralement prises par les prestataires d'enseignement supérieur ou de l'EFP supérieur. Dans quelques cas, le système a été conçu pour permettre ce type de progression. Les crédits, qu'ils soient basés sur ECVET ou les ECTS, peuvent accroître considérablement la possibi-

Rinske Stelwagen, Agence nationale néerlandaise pour le Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie et Erasmus+ et Paul Guest, Consultant expert à NetECVET

## La boîte à outils pour la mobilité ECVET



Rinske Stelwagen

### Soutien pratique à l'intégration d'ECVET dans les programmes de mobilité nouveaux et existants

Près de cinq ans se sont écoulés depuis que la Recommandation sur l'établissement d'un Système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET) a confirmé les principes communs d'ECVET, fourni des spécifications techniques détaillées et recommandé la promotion et la mise en oeuvre à plus grande échelle d'ECVET par tous les États membres. Durant cette période, de nombreux organismes et organisations ont participé à la traduction de ces principes et spécifications techniques en processus pratiques et en outils pouvant être utilisés par les professionnels de l'éducation et de la formation à tous les niveaux.

### "NetECVET laisse derrière lui une Boîte à outils pour la mobilité"

En 2011, 14 Agences nationales pour le Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie se sont regroupées, sous la direction de l'Agence nationale allemande (NA BIBB), pour former le réseau thématique NetECVET. Les partenaires NetECVET ont adopté une approche

ascendante et cherché des solutions pratiques pour qui souhaite introduire ECVET dans les projets de mobilité, qu'ils soient nouveaux ou existants.

Alors que la dernière phase de l'activité du réseau s'est terminée fin 2013, NetECVET laisse derrière lui une Boîte à outils pour la mobilité ([www.ecvet-toolkit.eu](http://www.ecvet-toolkit.eu)). La boîte à outils fournit une plateforme Internet d'accès à des outils, des exemples, des informations et des ressources visant à soutenir l'introduction progressive d'ECVET dans des projets de mobilité, nouveaux ou existants.

### Une aide à l'utilisation d'ECVET à l'attention des prestataires d'enseignement et de formation

La boîte à outils avait pour objectif principal d'aider les prestataires d'enseignement et de formation professionnels, ainsi que les autres acteurs de la mobilité transnationale, à introduire un ou plusieurs principes d'ECVET dans les projets et programmes de mobilité existants. Le lancement de la boîte à outils auprès d'un public plus large (à Bruxelles, en octobre 2013) devrait permettre à de nombreux autres individus et organisations cherchant à approfondir leurs connaissances d'ECVET et à faire connaître ECVET (personnes travaillant au sein d'agences de finance-



Paul Guest

ment nationales ou faisant partie d'une équipe d'appui ECVET nationale par exemple) de la promouvoir et l'utiliser activement.

## Un cadre de référence commun sur « ECVET dans le cadre de la mobilité »

La boîte à outils fournit une plateforme commune pour tous les acteurs de l'enseignement et de la formation professionnels travaillant dans le domaine d'ECVET dans le cadre de la mobilité en Europe. La première section de la boîte à outils introduit brièvement le contexte et l'histoire d'ECVET. Les utilisateurs peuvent toutefois accéder directement à la boîte à outils ECVET, qui contient différentes sous-sections dédiées à la préparation d'ECVET, à l'établissement de partenariats et à l'assurance qualité. Ils peuvent également passer systématiquement par toutes les étapes les plus importantes de la planification, de la mise en oeuvre et du suivi d'ECVET dans le cadre de la mobilité géographique (avant, pendant et après la mobilité).

La boîte à outils contient des textes d'introduction, des outils, des modèles, des listes et des exemples d'utilisation d'ECVET en pratique. Des professionnels expérimentés de la mobilité présentent également leur expérience d'ECVET dans des interviews vidéo.

Étant donné qu'il existe déjà de nombreuses plateformes et ressources couvrant des sujets génériques relatifs à la mobilité (pas sur ECVET) ou des



développements liés à ECVET mais non liés à la mobilité géographique, la boîte à outils ne couvre pas ces aspects.

## ECVET : un processus pas à pas vers une mobilité de meilleure qualité

Il est important de commencer par **se pencher sur les programmes de mo-**

**bilité existants** et de réfléchir à l'importance de la mobilité internationale pour les apprenants, à ce qui fonctionne bien dans les programmes en place et à comment les projets et programmes de mobilité existants peuvent être développés plus avant.

Une fois cette étape terminée, pour pouvez commencer à **explorer la boîte à outils**. Un manuel d'utilisation est mis

à disposition pour vous aider à naviguer au sein du site, et des listes sont fournies pour confirmer les acteurs clés et les actions clés. Interrogez-vous sur ce qui est nouveau, ce qu'il convient de changer et quelles nouvelles opportunités ECVET pourrait apporter.

En termes de **développement de partenariats**, il est important de confirmer, avec ses partenaires (nouveaux et existants) la volonté d'expérimenter ECVET, de décider des éléments d'ECVET à mettre en oeuvre ensemble et de réfléchir aux autres acteurs qu'il conviendrait de faire participer. Tout cela doit être intégré dans un accord commun (accord de partenariat).

Concernant la **mise en oeuvre**, considérez chaque phase de la mobilité (avant, pendant et après la mobilité) et

les changements qu'ECVET pourrait impliquer. Utilisez des phases pilotes pour tester des idées avec de vrais participants à des projets de mobilité (étudiants, enseignants) et utilisez les listes, outils et exemples mis à votre disposition dans la boîte à outils.

De même que pour tous les processus faisant l'objet d'une assurance qualité, il est important d'**évaluer vos expériences** avec des partenaires locaux, nationaux et internationaux, ainsi qu'avec des participants à des projets de mobilité, afin de confirmer les avantages d'ECVET pour votre projet ou programme de mobilité, de reconnaître les succès et d'identifier les points à améliorer.

## Un accès rapide aux outils pour les utilisateurs expérimentés

Certains acteurs utilisent ECVET dans des projets de mobilité depuis déjà plusieurs années et ont acquis une certaine expérience. Ces utilisateurs peuvent accéder facilement aux outils, exemples et informations de la boîte à outils via la section Tools, **Examples and More**. Celle-ci permet de passer rapidement en revue les différents outils et supports et trouver ce qui répond le mieux à leurs besoins spécifiques. Cette section comprend également un glossaire des termes clés et une base de données consultable des descripteurs des acquis d'apprentissage, lesquels s'appuient sur d'anciens projets ECVET financés réalisés dans de nombreux pays et secteurs. ■



# ESCO - Classification européenne des Aptitudes, Compétences, Certifications et Professions

L'ESCO est la classification européenne multilingue des aptitudes, compétences, certifications et professions. L'ESCO identifie et classe en catégories les aptitudes et compétences, les certifications et les professions pertinentes pour le marché du travail de l'Union européenne et pour l'enseignement et la formation dans 25 langues européennes, afin de faciliter la coopération entre les pays et soutenir la mobilité des apprenants entre les pays et les systèmes.

Le système établit des profils professionnels montrant la relation entre les professions, les aptitudes, les compétences et les certifications. L'ESCO a été développé dans un format ouvert et est mis gratuitement à la disposition de tous.

L'ESCO constitue un instrument important du panorama européen de l'EPF et comble le fossé entre le monde de l'enseignement et de la formation d'une part et le marché du travail de l'autre, grâce à l'introduction d'une terminologie standard pour les professions, les aptitudes, les compétences et les certifications.

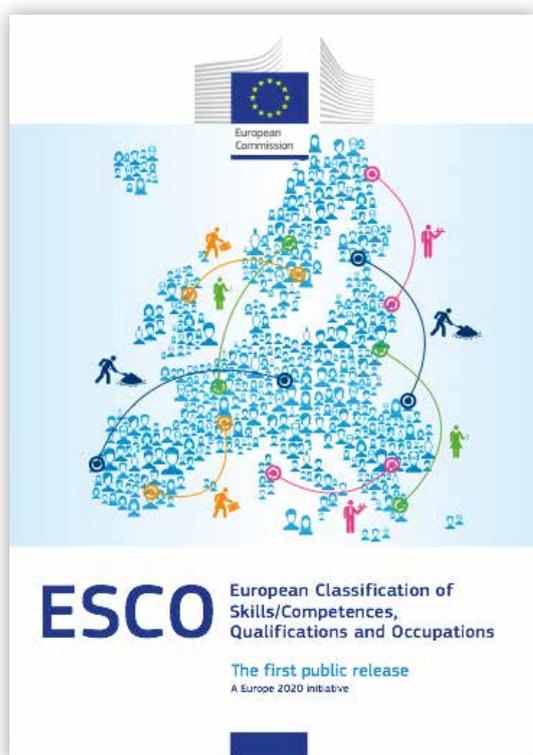
L'ESCO, qui propose une terminologie normalisée, permettra de décrire plus facilement la manière dont les professions, les aptitudes, les compétences et les certifications sont liées et interagissent les unes avec les autres.

Le développement de l'ESCO reflète la transition vers les acquis d'apprentissage à laquelle nous assistons actuellement dans toute l'Europe. L'approche basée sur les acquis d'appren-

tissage établit ce qu'un chercheur d'emploi connaît, comprend et est capable de faire à l'issue d'un processus d'apprentissage. Elle offre une alternative aux systèmes traditionnels qui reposent lourdement sur les intrants d'apprentissage (selon lesquels une certification est jugée en fonction de la durée de l'éducation, des matières étudiées et du lieu de l'apprentissage). Ces acquis d'apprentissage sont souvent définis en termes de connaissances, d'aptitudes et de compétences et partagent donc les principes terminologiques fondamentaux sous-jacents de l'ESCO. Ce fondement terminologique commun facilitera le dialogue entre le marché du travail et les acteurs de l'enseignement et de la formation. ■

Pour mieux comprendre l'ESCO, cliquez sur le lien suivant :

<https://ec.europa.eu/esco/home>



# L'Espace européen des aptitudes et des certifications - EASQ

La Commission européenne a lancé une consultation sur l'Espace européen des aptitudes et des certifications. Cette consultation en ligne contient sept points. Votre collaboration active aidera à façonner l'avenir de l'Espace européen des aptitudes et des certifications.

La consultation publique restera ouverte jusqu'au **15.04.2014**. Les participants sont invités à remplir le questionnaire

électronique disponible à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/dgs/education\\_culture/more\\_info/consultations/skills\\_en.htm](http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/more_info/consultations/skills_en.htm)

La Commission européenne recueille les points de vue de différentes parties prenantes telles que : organes gouvernementaux, prestataires d'enseignement et de formation, employeurs, syndicats, fédérations professionnelles,

travailleurs, services de l'emploi publics et privés, chambres d'industrie, du commerce et de l'artisanat, autorités chargées des certifications, services d'orientation, organisations du travail des jeunes, secteur associatif et apprenants, enseignants, formateurs et experts. Ces points de vue permettront d'aider à identifier les problèmes rencontrés par les apprenants et les travailleurs en termes de transparence et de reconnaissance de leurs aptitudes et certifications lorsqu'ils sont amenés à se déplacer au sein d'un État et entre les États membres de l'UE, l'adéquation des politiques et instruments européens et les avantages

potentiels générés par le développement d'un « Espace européen des aptitudes et des certifications ».

La consultation couvre de nombreux points, notamment :

- Comment promouvoir davantage les aptitudes plus pertinentes et plus approfondies
- Renforcer les liens entre l'enseignement/la formation, la mobilité et le marché du travail
- S'adapter aux tendances à l'internationalisation
- Garantir la cohérence globale des instruments et politiques européens, et poursuivre la mise en oeuvre de l'approche basée sur les acquis d'apprentissage
- Garantir la clarté des règles et des procédures de reconnaissance des aptitudes et des certifications dans le cadre de la formation continue
- Accroître l'importance accordée à l'assurance qualité
- Fournir aux apprenants et aux travailleurs un point d'accès unique pour obtenir des informations et des services soutenant un Espace européen des aptitudes et des certifications ■

The screenshot shows a web form with the following content:

**Towards a European Area of Skills and Qualifications**

Fields marked with \* are mandatory.

The questions presented below are related to the issues discussed in the background document (2013) to the Stakeholder consultation on the European Area of Skills and Qualifications.

The European Commission wishes to gather the views of stakeholders on the proposals laid by Europeans with regard to the transparency and recognition of their skills and qualifications when moving within and between EU Member States, on the relevance of the related European policies and instruments and on the potential benefits of developing a 'European Area of Skills and Qualifications'.

Fields marked with \* are mandatory. All questions in sections 1-7 are optional and respondents are free to choose to reply only to some of the proposed questions and focus on particular issues, according to their interests.

Stakeholders are also invited to submit a position paper with their views on the European Area of Skills and Qualifications at the end of the questionnaire.

**Identification of the respondent**

You are replying \*

In your personal capacity

On behalf of an organisation

What is the name of your organisation? \*

[Empty text input field]

# ECVET Team

## Programme 2014

<b>Janvier</b>	Plateforme Web : état des lieux et étude des utilisateurs potentiels des communautés de pratiques
20-21	Séminaire personnalisé pour le secteur de la métallurgie en Turquie - Istanbul
<b>Février</b>	Plateforme Web : développement du soutien aux communautés de pratiques
12	Participation au comité directeur d'EQAVET
13-14	Séminaire thématique ECVET « Acquis d'apprentissage » - Session 1- Barcelone
<b>Mars</b>	Test de la plateforme Web
13	Réunion du groupe des utilisateurs - atelier supplémentaire sur EASQ (organisé par la Commission)
18-19	Séminaire personnalisé Équipe nationale française d'experts ECVET
19-20-21	Séminaire ECVET sur la Mobilité – Prague
	ECVET Mag
<b>Avril</b>	
11	Comité directeur d'ECVET – Bruxelles
16-17	Séminaire thématique ECVET « Enseignants et formateurs ECVET » - Session 1 – Budapest
	Séminaire personnalisé 3 (Pologne, à confirmer)
<b>Mai</b>	Test de la plateforme Web
13-14	Réunion du groupe des utilisateurs - Atelier et réunion – Bruxelles
27-28	Séminaire thématique ECVET « Acquis d'apprentissage » - Session 2- Bucarest
<b>Juin</b>	Résultats de l'évaluation de la plateforme Web
17	Conférence EASQ (à confirmer)
	ECVET Mag
<b>Septembre</b>	Séminaire personnalisé 4 (Croatie, à confirmer)
	Réunion conjointe ECVET et EQAVET
	Séminaire ECVET - ECVET et NFIL – Amsterdam
<b>Octobre</b>	
30-31	Forum « ECVET 2009-2020 » - Vienne
	ECVET Mag
<b>Novembre</b>	
6	Comité directeur ECVET – Bruxelles
13-14	Séminaire thématique ECVET « Acquis d'apprentissage » - Session 3- Bruxelles
	Séminaire personnalisé 5
<b>Décembre</b>	
9-10 (à c.)	Séminaire thématique ECVET « Enseignants et formateurs ECVET » - Session 2 – Paris
À confirmer	Réunion du groupe des utilisateurs – Atelier et réunion – Bruxelles



**ecvet**

European Credit system for  
Vocational Education & Training

[www.ecvet-team.eu](http://www.ecvet-team.eu)

